



PRÉVENTION RISQUE INCENDIE

PERMIS DE FEU

CONTEXTE

Le permis feu doit être établi avant toute opération qualifiée de « travail par point chaud », c'est à dire génératrice d'étincelles, de flammes ou de chaleur.

OBJECTIF

Définir la nécessité d'un permis de feu lors de travaux.
Rédiger ce permis de feu dans le respect de la réglementation.
Prendre les mesures de prévention nécessaires.
Inspecter le chantier concerné avant, pendant et après le travail.

CONTENU

Module théorique :

- Risque incendie dans le monde professionnel
- Naissance et propagation de l'incendie
- Extinction des incendies
- Consigne de sécurité
- Le permis de feu
- Maîtriser les éléments du permis de feu

Module pratique :

- Rédaction d'un permis de feu
- Travaux pratiques

PUBLIC

Toute personne.

PRÉREQUIS

Maîtrise du français (oral et écrit)

MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Présentiel et travaux pratiques

Un support de formation est remis à chaque stagiaire.

ÉVALUATION

Evaluation théorique

DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Attestation de présence et de réussite sans durée de validité (à définir par l'employeur)

PRIX ET DURÉE

7 heures : tarif à la session 1000€ HT

NOTA

Formation intra entreprise sur demande. 4 à 10 stagiaires par session
Formation pouvant être réalisée dans vos locaux